



### Éléments d'étiquetage



### Danger

Gaz extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une sévère irritation des yeux.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

#### [Prévention] :

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

#### [Réponse] :

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

#### [Stockage] :

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

#### [Disposition] :

Éliminer les contenus, le conteneur conformément aux réglementations locales, nationales.

### 3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Acetone Numéro CAS: 67-64-1 Synonymes : Acetone	70-80	Flam. Liq. 2;H225 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336	Pas de données disponibles.
1,1-Difluoroethane Numéro CAS: 75-37-6 Synonymes : 1,1-Difluoroethane	20-35	Flam. Gas 1;H220 Liquified Gas;H280 STOT SE 3;H336 Simple Asphyxiant	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

\*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

### 4. Premiers secours

#### Description des premiers secours

**Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

**Yeux** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

**Peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

**Ingestion** En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

#### Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Résumé** Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Traiter de manière symptomatique Voir la section 2 pour plus de détails.

**Yeux** Provoque une sévère irritation des yeux.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols.

### Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).  
Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

## 7. Manipulation et stockage

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.  
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

### **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Matières incompatibles : Aucune information disponible  
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

### **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune information disponible

## 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

### Paramètres de contrôle

#### Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
67-64-1	Acétone	ACGIH	250 ppm 500 ppm
		Alberta	500 ppm TWA; 1200 mg/m <sup>3</sup> TWA 750 ppm STEL; 1800 mg/m <sup>3</sup> STEL
		Colombie-Britannique	250 ppm TWA 500 ppm STEL
		Manitoba	250 ppm TWA 500 ppm STEL
		Nouveau-Brunswick	500 ppm TWA; 1188 mg/m <sup>3</sup> TWA 750 ppm STEL; 1782 mg/m <sup>3</sup> STEL
		Terre-Neuve-et-Labrador	250 ppm TWA 500 ppm STEL
		Nouvelle-Écosse	250 ppm TWA 500 ppm STEL
		Territoires du Nord-Ouest	500 ppm TWA 750 ppm STEL
		Nunavut	500 ppm TWA 750 ppm STEL
		Ontario	250 ppm TWA 500 ppm STEL
		Île-du-Prince-Édouard	250 ppm TWA 500 ppm STEL
		Québec	500 ppm TWAEV; 1190 mg/m <sup>3</sup> TWAEV 1000 ppm STEV; 2380 mg/m <sup>3</sup> STEV
		Saskatchewan	500 ppm TWA 750 ppm STEL
		Yukon	1000 ppm TWA; 2400 mg/m <sup>3</sup> TWA 1250 ppm STEL; 3000 mg/m <sup>3</sup> STEL
75-37-6	1,1-Difluoroethane	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

### Contrôles de l'exposition

**Respiratoire** Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

**Yeux** Lunettes de sécurité de protection recommandées

**Peau** Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.

**Contrôles d'ingénierie** Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

**Autres pratiques de travail** Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Aspect</b>	Aucune information disponible Aérosol pressurisé distribué sous forme de brouillard.
<b>Odeur</b>	Aucune information disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<b>pH</b>	Aucune information disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b>	56.1 °C / 133 °F
<b>Point d'éclair</b>	-20 °C/ -4 °F
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Gaz extrêmement inflammable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	<b>Limite inférieure d'explosivité :</b> Aucune information disponible <b>Limite supérieure d'explosivité:</b> Aucune information disponible
<b>Tension de vapeur (Pa)</b>	Aucune information disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	Aucune information disponible
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucune information disponible
<b>Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Température de dégradation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité (cSt)</b>	Aucune information disponible
<b>Oxidising properties</b>	Aucune information disponible
<b>Explosive properties</b>	Aucune information disponible

### 9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible

### Conditions à éviter

Éviter les températures élevées et le contact avec des matériaux incompatibles

### Matières incompatibles

Aucune information disponible

### Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible sur les décompositions dangereuses.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Acétone - (67-64-1)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}
1,1-Difluoroethane - (75-37-6)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}



Safety Data Sheet      Date de révision de la fiche signalétique:  
X-EMPT VOC-Exempt Mold 10/17/2024  
Cleaner

### Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
67-64-1	Acétone	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	A4
75-37-6	1,1-Difluoroethane	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	2	Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles:

#### Symptômes et effets, aigus et différés::

Aucune donnée spécifique des symptômes disponible. Traiter de manière symptomatique

**Yeux**      Provoque une sévère irritation des yeux.



## 12. Informations écologiques

### Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

### Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
Acétone - (67-64-1)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}
1,1-Difluoroethane - (75-37-6)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

### Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

### Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.



#### 14. Informations relatives au transport

Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau peut être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	<b>TMD (transport terrestre national)</b>	<b>IMO / IMDG (transport maritime)</b>	<b>ICAO/IATA</b>
<b>Numéro ONU</b>	1950	UN1950	UN1950
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Aerosols	Aerosols, inflammable	Aerosols, inflammable
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe de danger</b> TMD:2.1 <b>Sous-classe:</b> n'est pas applicable	<b>IMDG:2.1</b> <b>Sous-classe:</b> n'est pas applicable	<b>Classe d'aérien:</b> 2.1 <b>Sous-classe:</b> n'est pas applicable
<b>Groupe d'emballage</b>	n'est pas applicable	n'est pas applicable	n'est pas applicable

#### Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

#### 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

#### Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

1,1-Difluoroethane

Acétone

#### Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.



**16. Autres informations**

**Date de révision de la fiche signalétique** 10/17/2024

<b><u>NFPA</u></b>	<b>Health Hazards</b> Not determined	<b>Flammability</b> Not determined	<b>Instability</b> Not determined	<b>Special Hazards</b> Not determined
--------------------	---	---------------------------------------	--------------------------------------	--

<b><u>HMIS</u></b>	<b>Health Hazards</b> 1	<b>Flammability</b> 4	<b>Physical Hazards</b> 0	<b>Personal Protection</b> B
--------------------	----------------------------	--------------------------	------------------------------	---------------------------------

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Avis de non-responsabilité : les informations présentées ici sont fournies à titre de guide pour ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être employées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final prenne une décision concernant le l'adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

**Fin de la FISPQ**